



# La réforme de la politique européenne de qualité et la position de l'AREPO

**Laurent GOMEZ,**  
**Secrétaire général de l'AREPO**

[arepo@aquitaine.fr](mailto:arepo@aquitaine.fr)

Tél. : +33 6 10 13 11 89

[www.arepoquality.eu](http://www.arepoquality.eu)



## L'AREPO, Association des Régions Européennes des Produits d'Origine

Réseau institutionnel et professionnel créé à Bordeaux en mai 2004 sous forme associative avec 16 régions

Une région adhère en nommant un représentant professionnel qui siège au collège professionnel

Elle compte aujourd'hui 28 régions européennes membres de 5 pays qui réunissent les territoires de production de plus de 40 % des 611 IG de l'UE

**Allemagne** : Land de Hesse

**Espagne** : Andalousie, Castilla la Mancha, Castilla y Leon, Catalogne, Euskadi, Navarre, Extremadure

**France** : Aquitaine, Auvergne, Basse-Normandie, Bretagne, Centre, Corse, Languedoc-Roussillon, Limousin, Midi-Pyrénées, Pays de Loire, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes, PACA

**Italie** : Emilie-Romagne, Ombrie, Piémont, Toscane, Val d'Aoste, Veneto

**Portugal** : Açores

L'AREPO est présidée pour 3 ans par la Catalogne



## L'AREPO, Association des Régions Européennes des Produits d'Origine

### Des objectifs:

- **Fédérer les régions et les producteurs adhérant à des indications géographiques IGP et AOP au sens du règlement (CEE) 2006- 510 du Conseil.**
- **Défendre la notion de produits d'origine dans un contexte économique de mondialisation des échanges et dans un environnement fragilisé**

### Et des missions :

- **Promouvoir et défendre les intérêts des régions et des producteurs au niveau européen et renforcer leur représentation auprès des institutions européennes.**
- **Développer les échanges entre régions.**
- **Valoriser et promouvoir les démarches d'origine** auprès des consommateurs et des relais d'opinion à un niveau européen et international.
- **Siéger à titre d'expert au comité consultatif sur la qualité de la DG AGRI**



# Identification de l'origine

## La réforme de 2006 - 2007

- **IGP et AOP : du R CE 2081 – 92 au R CE 510 – 2006 : répondre dans l'urgence au panel de l'OMC**
  - Clarifier les textes
  - Reconnaître les IGP et AOP non UE
  - Pas de réflexion de fond, des questions laissées en suspend
- **STG : du R CE 2082 – 92 au R CE 509 – 2006 : Un toilettage**
  - Clarifier les textes (STG / AS)
- **Bio : le R CE 2091 – 92 modifié par le au R CE 834 - 2007 :**
  - Clarifier les textes et harmoniser



# La conviction de la Mme la Commissaire FISCHER BOEL

- **Le standard de la production agricole européenne mérite une reconnaissance spécifique eu égard à son niveau d'exigences le plus élevé dans le Monde.**
  - **Sociales,**
  - **Environnementales**
  - **Sanitaires**
  - ...

**pour une meilleure valorisation sur les marchés intérieurs et extérieurs**
- **Question posée lors de la Conférence Qualité organisée à Bruxelles en février 2007 : Faut-il un label « Made in UE » ?**
  - **Réponse des parties intéressées (presque) unanimes : laisser faire le marché !**
  - **Réponse de Mme la Commissaire : prenons le temps de la réflexion**



# L'UE est dans une période de transition

- **La période est propice à la réflexion**
  - 2003 : réforme de la PAC → 2008 : « seulement » une évaluation
  - Élections européennes en juin 2009
  - Commission normalement renouvelée fin 2009
  - Entrée en vigueur du Traité de Lisbonne initialement prévue en janvier 2009 (codécision commission – parlement sur questions agricoles)
- **Un livre vert est un document de réflexion suivi**
  - D'une communication (juin 2009)
  - puis d'une proposition législative (mi 2010)



# Les questions posées

- **Les bases de la réforme :**
  - **Seule la production agricole primaire est concernée (compétence de la Dg AGRI)**
  - **Une réforme de tout le système qualité, pas seulement les IG**
  - **Les IG restent le dessus du panier de la qualité mais il faut les simplifier**
  - **La préoccupation principale est :**

**Est-ce que le système actuel, tel qu'il est, fournit les bonnes réponses, claires, simples, directes aux agriculteurs, aux consommateurs, aux industriels ?**

***Livre vert 2008 = 30 pages de contextes et de questions, plus de 500 contributions européennes et extérieures***



# Avantages et inconvénients du système actuel

- **1 constat**
  - Des consommateurs qui acceptent de payer plus de qualité mais qui exigent toujours plus
  - Des agriculteurs qui produisent dans un cadre toujours plus contraignant
  - Des obstacles dans la communication entre les producteurs et les consommateurs
  - Un système IG difficile à expliquer et à protéger (OMC)
  - Trop d'administration, notamment pour la commission : trouver la juste administration
- **5 orientations**
  - Comment mieux communiquer sur la qualité
  - Comment mieux valoriser les qualités (SIQO et standard)
  - Comment développer les signes officiels de qualité
  - Quelles règles minimum pour les certifications nationales et privées
  - Quelles évolutions du cadre des aides UE (développement rural)



# Comment mieux communiquer sur la qualité

- **Faut-il un label qualité UE ? Un logo ? Réservé aux produits UE ?**
- **Faut-il réserver les termes descriptifs (traditionnel, liberté, fermier, sous la mère) ? Faire appel au CEN ? Supprimer la STG ?**
- **Comment informer sur la provenance des matières premières ?**
- **Quels critères retenir pour un provenance nationale ou UE ?**
- **Faut-il intervenir sur les certifications B to B ? Comment ?**
- **Faut-il communiquer sur les définitions des produits (jus, lait...) ? Intervenir sur les règles minimales de commercialisation ? Les classifications (taille des œufs ...) ?**
- **Comment améliorer le système de contrôle et d'analyse de l'ensemble des produits ?**
- **Comment rendre le système des IG compréhensible et défendable ? Fusionner IGP et AOP (ne pas focaliser)**



# Comment mieux valoriser les SIQO

- Faut-il créer de nouveaux SIQO a différents niveaux ?
- Peut-on réduire le niveau d'intervention de l'UE ?
- Peut-on améliorer et développer le système des IG ? Mieux communiquer ? Limiter le nombre ? Valoriser les effets positifs sur l'environnement et le développement durable ? Comment augmenter le niveau de protection de la propriété intellectuelle ? Mieux définir les noms génériques (liste positive) ? Mieux articuler marques et IG ? Mieux protéger les logos hors de l'UE ? Protéger les IG utilisées comme ingrédients ? Utiliser la lutte anti-contrefaçon (observatoire UE) ?
- Comment harmoniser les systèmes de protection (AA, Vin, Spiritueux) ?
- STG, Peut-on faire mieux ? Faut-il faire autre chose ? (16 STG Aujourd'hui)
- *AB : marginal dans le processus : nouveau logo et obstacles au marché unique et à la concurrence internationale (standard)*



# Comment intervenir sur les FQCS

- **Définitions**
  - **FQCS** : food quality certification schemes = **SMQ** : système de management de la qualité = systèmes à adhésion volontaire
  - **B to B** : du business au business ; **B to C** : du business au consommateur
- **Faut-il créer un SMQ au bénéfice de la communication agricole ? (type Agriculture raisonnée)**
- **Comment communiquer sur les nouveaux enjeux – climat, éthique, culture, biodiversité – avec les SMQ ?**
- **Comment la réglementation peut-elle rendre service dans ce champ privé ? Guider, réguler...**
- **Les SMQ sont-ils des outils adaptés pour valoriser la qualité des standards UE ? Sur le marché intérieur ? Pour exporter ?**



# La position de l'AREPO

## L'AREPO exprime la nécessité :

- d'une défense convaincante du système des IG et des produits sous IG à l'OMC,
- de défendre la valeur de la **diversité alimentaire** européenne, y compris comme réponse aux enjeux de santé publique,
- d'une **promotion plus soutenue** auprès des consommateurs avec un budget spécifique et significatif pour faire connaître les logos européens et leur signification,
- d'une **clarification du rôle des IG d'une part et des marques collectives** et certifiées d'autres part de type « marques régionales », en définissant parfaitement le rôle des deux outils,
- d'une **lisibilité de la provenance des matières premières** à la demande des consommateurs et dans l'intérêt des IG et de leur rôle dans l'aménagement des territoires,
- d'une **PAC après 2013 qui soutient la politique de qualité** et les efforts des producteurs dans des modes de production plus respectueux de l'environnement notamment.



# Calendrier de travail

- **AG en Corse les 22 et 23 octobre et rencontre des chercheurs du groupe SINERGI**
- **Commission technique à Bruxelles le 19 11 2209**
- **Amendement au rapport de la Rioja au Comité des régions sur le rôle des régions**
- **Amendements au Parlement européen sur le rôle des régions et sur le rôle des ODG (gestion des volumes)**
- **Présentation des produits sous IG des régions membres au PE (printemps 2010)**
- **Étude sur l'application des mesures 132 et 133 du FEADER (1ier semestre 2010)**



## L'AREPO, Association des Régions Européennes des Produits d'Origine

### Contacts:

**Laurent GOMEZ**

Secrétaire général de l'AREPO

Conseil régional d'Aquitaine

14, rue François-de-Sourdis

33 077 Bordeaux Cedex

☎ + 33 6 10 13 11 89

E-mail : [arepo@aquitaine.fr](mailto:arepo@aquitaine.fr)